



**HAL**  
open science

**Drame à Saint-Julien-les-Villas (Aube) : un cadavre  
d'époque gauloise découvert au fond des marécages du “  
Pré Saint-Jean ”**

Raphaël Durost, Stéphane Lenda

► **To cite this version:**

Raphaël Durost, Stéphane Lenda. Drame à Saint-Julien-les-Villas (Aube) : un cadavre d'époque gauloise découvert au fond des marécages du “ Pré Saint-Jean ”. Bulletin de la Société archéologique champenoise, 2022, 115 (2). hal-04404631

**HAL Id: hal-04404631**

**<https://hal.science/hal-04404631>**

Submitted on 19 Jan 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# **BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE CHAMPENOISE**

2022

*Société Archéologique Champenoise*

*Maison de la Vie associative*

*122bis, rue du Barbâtre*

*Boîte aux lettres 48*

*Bureau 305*

*51100 Reims*



# SOMMAIRE

VINCENT GEORGES	5
Note à propos d'un décor du Bronze final sur un bracelet en alliage cuivreux découvert à Chantemerle (Marne).	
BERNARD LAMBOT, GHISLAINE BILLAND ET MARC TALON	9
Les sépultures hallstattiennes et laténiennes de Coulommès-et-Marqueny «le Montmortois» (Ardennes).	
RAPHAËL DUROST ET STÉPHANE LENDA	41
Drame à Saint-Julien-les-Villas (Aube) : un cadavre d'époque gauloise découvert au fond des marécages du «Pré Saint-Jean».	
SERGE FÉVRIER	51
Nouvelles interprétations et hypothèses de restitution concernant un bloc gallo-romain emblématique du musée d'Art et d'Histoire de Langres.	
NICOLE MOINE ET THOMAS MORIN	69
Les estampages rémois du fonds Renier : une source inexploitée.	



# **Drame à Saint-Julien-les-Villas (Aube) : un cadavre d'époque gauloise découvert au fond des marécages du « Pré Saint-Jean »**

*Raphaël DUROST, Stéphane LENDA*

## **I : Introduction**

La découverte des restes d'un squelette humain s'est produite en 2006, dans une ancienne zone inondée de la vallée de la Seine, à 3,5 km en amont du centre historique de Troyes. L'ancien marécage est documenté sur une surface de 1100 m<sup>2</sup> grâce à une fouille préventive réalisée par l'Inrap<sup>1</sup> (fig. 1). Elle avait pour objectif d'étudier la seule concentration de bois fossiles détectée lors d'un vaste diagnostic dans la vallée<sup>2</sup>. Si les bois ne portent finalement aucune trace d'intervention humaine, la fouille est en revanche l'occasion de démontrer que l'absence d'aménagements n'exclut pas la présence de vestiges identiques à ceux des tourbières du nord de l'Europe.

## **II : La zone humide**

À ce jour, la Seine coule 600 m plus à l'ouest du « Pré Saint-Jean » mais les transects enregistrés lors de la fouille démontrent que cette zone humide est à l'origine un chenal actif, devenu par la suite une zone d'eau stagnante (fig. 2 et 3). La datation radiocarbone du squelette humain déposé sur le fond permet de situer la fin de la forte activité fluviale au plus tard au cours du I<sup>er</sup> siècle av. notre ère. Quelques crues ou déplacements du lit majeur réactivent plus tard le chenal, mais de manière très ponctuelle. Le reste du temps, l'épaisse couche organique noire qui s'accumule sur les graviers antérieurs résulte d'une abondante végétation qui se développe dans l'eau et sur les berges.

Les dix morceaux de bois fossiles présents (fig. 1) reposent tous sur le fond des niveaux argileux organiques sombres, en surface du cailloutis sous-jacent. L'épaisseur de l'horizon organique qui les recouvre varie de 0,40 m à 0,90 m, selon la profondeur de la zone marécageuse à l'endroit où

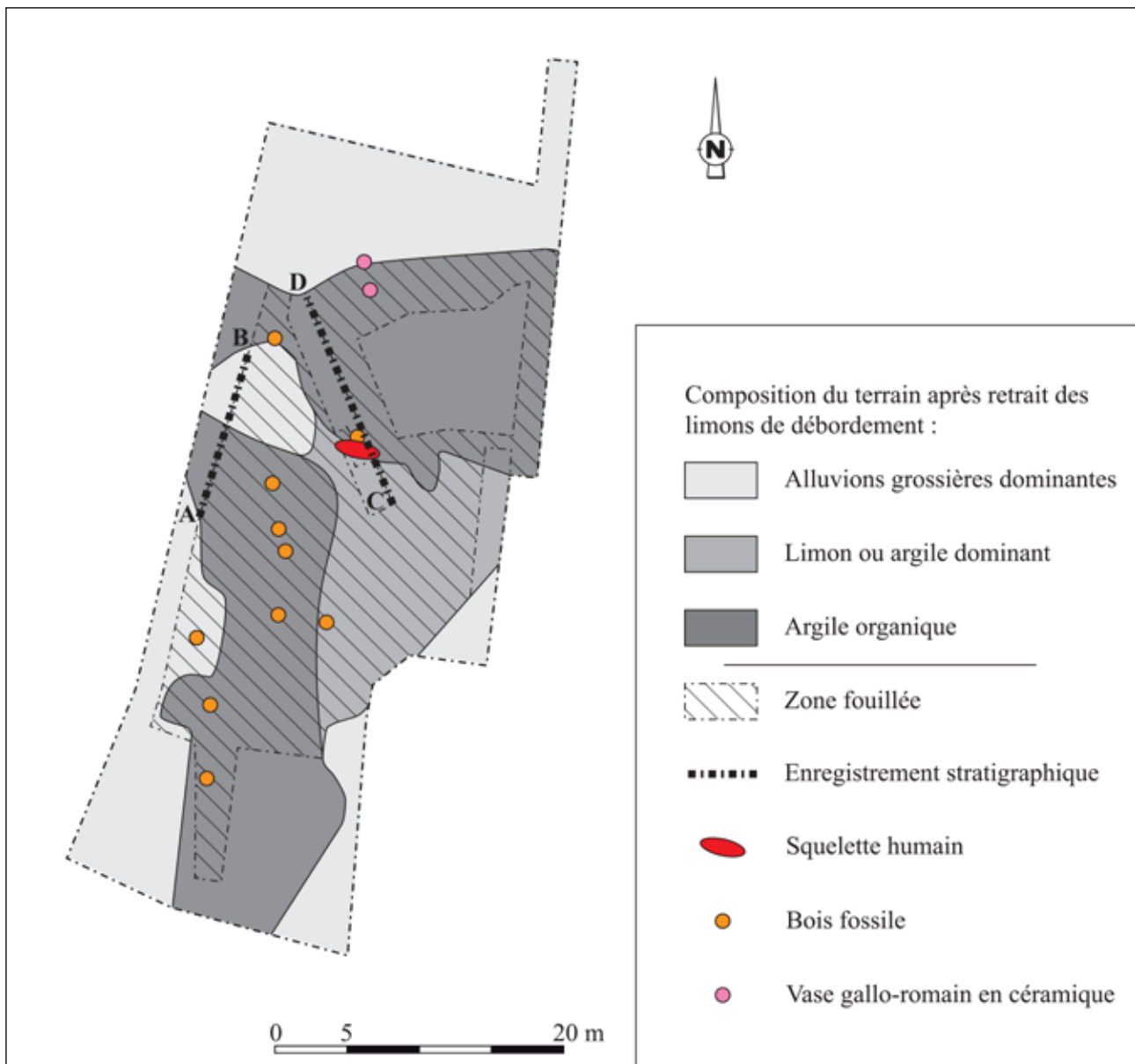


Fig. 1 : Plan de la zone humide et de ses vestiges (David Duda, Sophie Leunier, Raphaël Durost, Inrap)

les bois se sont déposés. Ils semblent tous reposer au fond de l'argile organique telle que l'apanteur les y a poussés. Ils ne portent pas non plus de traces de taille, mais correspondent à des morceaux de branche ou de souche. Même s'il s'agit de bois bruts sans traces de taille, une telle concentration contraste avec leur totale absence des dix-sept autres milieux marécageux identifiés et sondés lors du diagnostic à l'origine de la fouille. L'hypothèse de bois charriés ou déracinés lors des crues de la Seine est possible, car les séquences stratigraphiques démontrent que ce secteur connaît des phases de ravinement tardives, même si les coupes n'en témoignent qu'à une période plus récente que celle où les bois se déposent. Il ne s'agit donc pas systématiquement

d'éléments appartenant à l'environnement végétal du marais, tombés ou jetés sur place. Mais le fait qu'ils se trouvent dans la seule eau stagnante ayant livré du mobilier anthropique d'une part, et des restes osseux humains d'autre part, peut avoir un sens. Le squelette s'appuie lui-même contre un bois (fig. 1), montrant qu'au moins certains d'entre eux ne peuvent être d'une part postérieurs à la fréquentation des berges par des hommes, et d'autre part suffisamment antérieurs pour être scellés dans l'argile. Or la phase sédimentaire contemporaine du squelette correspond à une eau totalement stagnante, sans aucun écoulement, même périodique (fig. 2). Leur remarquable abondance peut donc également s'expliquer, au moins partiellement, par les activités humaines sur place.

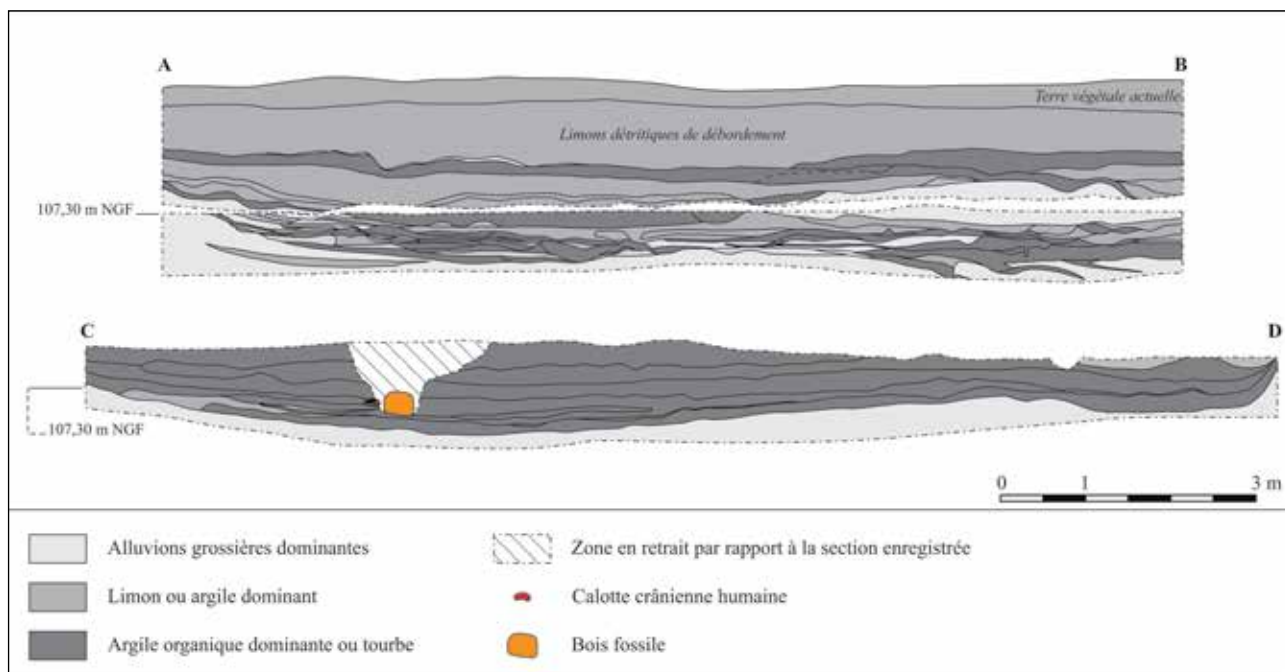


Fig. 2 : Stratigraphie enregistrée dans la zone humide (Ingrid Turé, Jocelyne Deborde, Inrap)



Fig. 3 : La zone humide et ses sections stratigraphiques enregistrées. La pastille rouge correspond à l'emplacement du crâne humain (Raphaël Durost, Inrap)



L'appauvrissement de sols mis en culture peut par exemple fragiliser la végétation environnante et produire de tels déchets. De plus, l'absence d'empreinte de découpe sur les morceaux prélevés doit être relativisée : leurs extrémités, où ces empreintes pourraient se situer, sont systématiquement rongées par l'érosion. L'hypothèse de déchets de bûcheronnage ou de défrichage reste donc elle aussi possible.

Au delà de l'Antiquité, aucun artéfact n'existe dans le remplissage du marais. Son assèchement pourrait donc se produire dès la fin de l'Antiquité, comme cela a déjà été démontré en d'autres points du bassin parisien (Pastre *et alii*, 2002, p. 40). Une exploitation agricole plus importante des terres alluviales dès le deuxième âge du Fer semble en effet concentrer une grande quantité de limons détritiques dans les eaux des fleuves de cette région, qui se déposent dans la plaine lors des crues. Ici, ils atteignent jusqu'à 0,70 m d'épaisseur (fig. 2).

### III : Le squelette humain

#### 1 : Taphonomie

Les os sont étalés sur la surface des alluvions grossières, marquée à cet endroit d'une légère pente descendant vers le nord (fig. 4). L'intégrité anatomique du squelette semble préservée, le long d'un morceau de bois légèrement courbe d'1,60 m de longueur et de 0,35 m de diamètre, situé en aval de la pente (fig. 2 et 5). L'ensemble est contenu dans le niveau argileux organique d'eau stagnante. Le corps est étendu sur le ventre (en procubitus), le crâne à l'est.

Les perturbations taphonomiques sont nombreuses. Le crâne (dont la partie inférieure et la mandibule sont absentes), resté dans l'axe du corps, est détaché du rachis et a migré sur le thorax. Sa position en vue latérale gauche, très légèrement postérieure, laisse supposer que la tête est à l'origine légèrement tournée vers l'épaule droite, le menton au contact du sol. À la suite de la rupture du rachis cervical, le *calva* est venu basculer vers l'épaule droite. L'affaissement de la voûte crânienne sur la face interne de l'occipital induit une pression verticale une fois le crâne vide, pression forte au regard de l'importante

fragmentation des os. Les membres supérieurs se sont déplacés à gauche du thorax. Le gauche est même au-delà du morceau de bois, au nord (il n'est pas représenté sur le dessin mais apparaît sur le cliché). L'angle formé par le coude indique que l'avant-bras doit se trouver à l'origine en avant et à distance du corps, comme l'indique la dislocation de la connexion entre l'ulna (en face postérieure) et l'humérus (en face antérieure, l'extrémité distale orienté vers l'ouest). Quant au membre supérieur droit, l'humérus repose sur sa face postérieure, son extrémité distale vers le sud. Les os de l'avant-bras apparaissent en supination (par leur face antérieure), la moitié distale du radius reposant sur et au contact de l'ulna. L'ensemble des connexions est rompu. Les métacarpiens droits se trouvent en face palmaire, sous le niveau de repos du fémur droit. Ils se placent à distance de l'avant-bras. Initialement, la main devait se placer, face dorsale, au contact de la hanche. De la ceinture pelvienne, seuls sont conservés la surface articulaire droite de la première vertèbre sacrée et l'os coxal gauche, sous la forme de traces spongieuses. L'os coxal repose en face antérieure au contact de la cheville droite, la symphyse pubienne orientée vers les pieds. Le fémur et l'os coxal gauche ont glissé en direction des pieds. Sous l'os coxal gauche se



Fig. 4 : Les restes du squelette humain vus depuis l'ouest (Stéphane Lenda, Inrap)

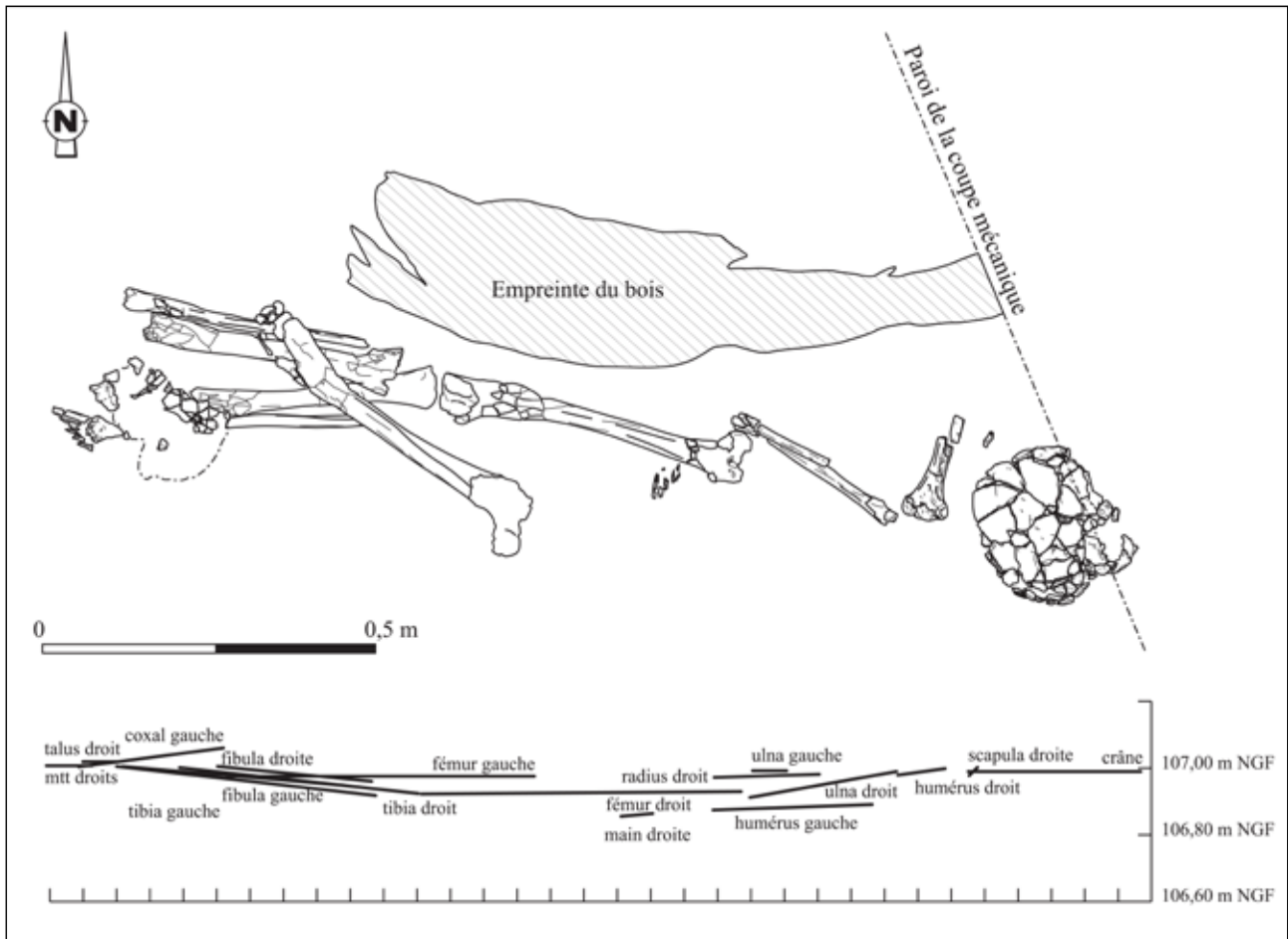


Fig. 5 : Plan et relief des restes du squelette humain in situ (Stéphane Lenda, Inrap)

trouve l'extrémité distale du membre inférieur droit, les os du tarse (talus et calcaneus) apparaissant en face plantaire. Les métatarsiens se trouvent en face plantaire. Le pied repose face dorsale au contact du sol, la connexion de la cheville avec le tibia et la fibula étant rompue. Les tibias et fibula apparaissent en face postérieure. La connexion du genou est lâche : l'extrémité proximale de la fibula est distante de celle du tibia. Le fémur se trouve en face postérieure, les condyles en connexion lâche avec le tibia. Les os de la jambe gauche (tibia et fibula) reposent à un niveau légèrement supérieur à leur controlatéraux. Ils se trouvent en face postérieure, l'extrémité proximale du tibia reposant sur son controlatéral. Leur connexion est préservée. Le fémur, en face postérieure, se trouve hors du volume anatomique de la cuisse sur les os de la jambe. Son extrémité proximale a effectué une rotation l'amenant hors de l'axe longitudinal de corps.

## 2 : Ostéologie

En l'absence des critères usuellement utilisés sur les os coxaux (Bruzek, 1991), le sexe biologique de l'individu ne peut être établi (fig. 6). Quelques éléments permettent en revanche de lui attribuer un âge adulte : l'ensemble des sutures crâniennes est soudé et la première prémolaire supérieure gauche présente une forte abrasion. Une estimation de sa stature peut également être faite par les mesures prises sur les fémurs<sup>3</sup>. Il s'agit d'un individu de taille sur-moyenne à grande, d'environ 1,69 m à 1,75 m pour un homme et de 1,66 m à 1,72 m pour une femme (Trotter, Gleser, 1977).

Les indices diaphysaires des humérus traduisent un fort aplatissement (platybrachie). Les indices cnémiques des tibias montrent un aplatissement nul (eurycnémie) pour le tibia droit et peu sensible (mésocnémie) pour le gauche. L'indice de plati-lénie de l'ulna (hypereulolénie) documente une diaphyse arrondie.

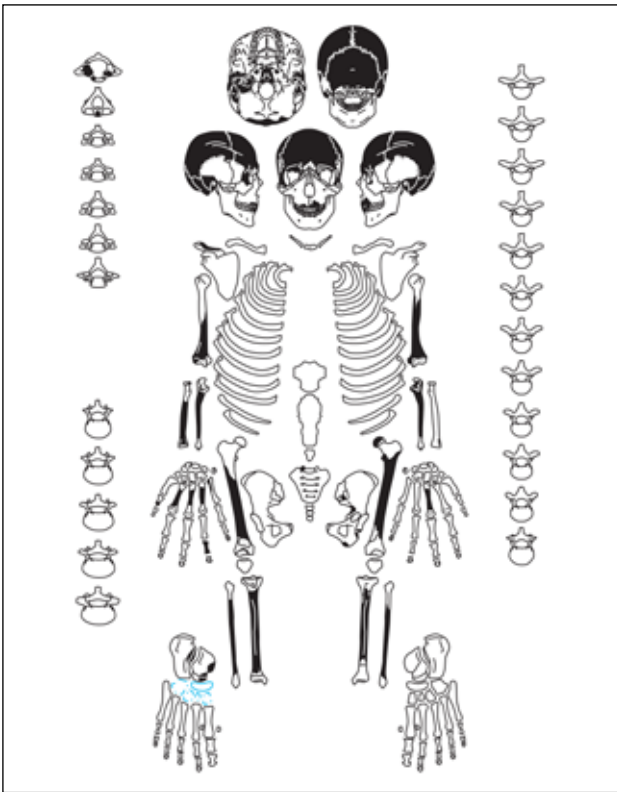


Fig. 6 : Représentation des restes du squelette (en noir) (Stéphane Lenda, Inrap)

Quant à la sphère bucco-dentaire, un degré prononcé d'usure dentaire atteint la première prémolaire supérieure gauche. Cette usure fortement prononcée (stades 4 et 5, Ubelaker, 1989) détruit entièrement la dent jusqu'à la racine (stade 5) en face vestibulaire pour ne laisser subsister qu'un fragment de couronne (stade 4) en face distale. Cette atteinte traduit une usure antéro-postérieure. Conjointement, aucune atteinte n'est constatée (luxation de la mandibule, arthrite mandibulaire) sur les fragments de cavité glénoïde du temporal conservés. Enfin, une carie affecte la face linguale.

Les traces d'une infection du périoste affectent la surface corticale des diaphyses avec une plus forte prolifération sur les os des membres inférieurs (Pálfi, 1997, p. 57). Pour les membres supérieurs, il s'agit du radius droit en faces antérieure et médiale. Les membres inférieurs sont atteints sur le fémur gauche ainsi que la fibula droite (privée de ses épiphyses), essentiellement en faces antéro-surtout latérale (sur l'ensemble de la diaphyse) et que légèrement sur la face médiale dans la moitié inférieure (aucune trace dans la moitié supérieure). Ces atteintes se placent en face antéro-latéro-postérieure sur la fibula gauche (surtout dans la moitié inférieure) et très

légèrement en face médiale. Sur le tibia droit, elles se situent sur les faces antéro-médio-latérale et plus légèrement sur la face postérieure dans sa moitié inférieure. Elles affectent l'ensemble de la corticale présente du tibia gauche et plus légèrement sur la partie proximale de sa face médiale.

### 3: Un adulte du deuxième âge du Fer, non inhumé.

La taphonomie du squelette ne suffit pas à qualifier ce dépôt de sépulture. La notion de sépulture implique en effet un enfouissement intentionnel, une mise en terre de la part de la population inhumante (Leclerc, 1990). Or ici, la stratigraphie montre que les os ne sont pas déposés dans un creusement mais gisent en surface d'un niveau de substrat alluvial formé naturellement. Quant au sédiment qui recouvre ensuite les os, il est commun à tout le marécage. Il n'y a donc pas d'indice d'une quelconque intervention humaine. D'un point de vue taphonomique, il faut souligner que le contexte est particulièrement humide et argileux et donc propice à la saponification du cadavre (Bouquin, 2019). Bien qu'aucune trace organique ne l'atteste, la forte humidité corrélée à un sédiment à fine particule favorise les réactions physico-chimiques entre l'eau et les tissus adipeux ce qui peut générer la formation d'adipocire, et dans ce contexte, ralentir la dégradation des tissus mous.

Cependant, la date du décès est troublante. L'un des fémurs contient suffisamment de collagène pour une mesure de  $^{14}\text{C}$ , qui situe la mort de l'individu de 360 à 50 av. notre ère, c'est-à-dire nécessairement au deuxième âge du Fer (fig. 7). Or, il s'agit d'une période à laquelle appartiennent la majorité des corps exhumés des tourbières du nord de l'Europe, dont l'état de conservation bien meilleur montre des interventions humaines, avant ou après la mort, ou les deux (Ravn, 2010, Van der Sanden, 2012). Tacite se fait l'écho de pratiques celtes d'immersion d'individus : « *Proditores et transfugas arboribus suspendunt, ignavos et imbelles et corpore infames cæno ac palude, injecta insuper crate, mergunt* » (« Ils pendent les traîtres et les fuyards aux arbres, et noient les lâches, les infirmes et ceux qui refusent de se battre dans la fange et les marais, en les couvrant de branchages. ») (Tacite, *Germania*, XII, 1).

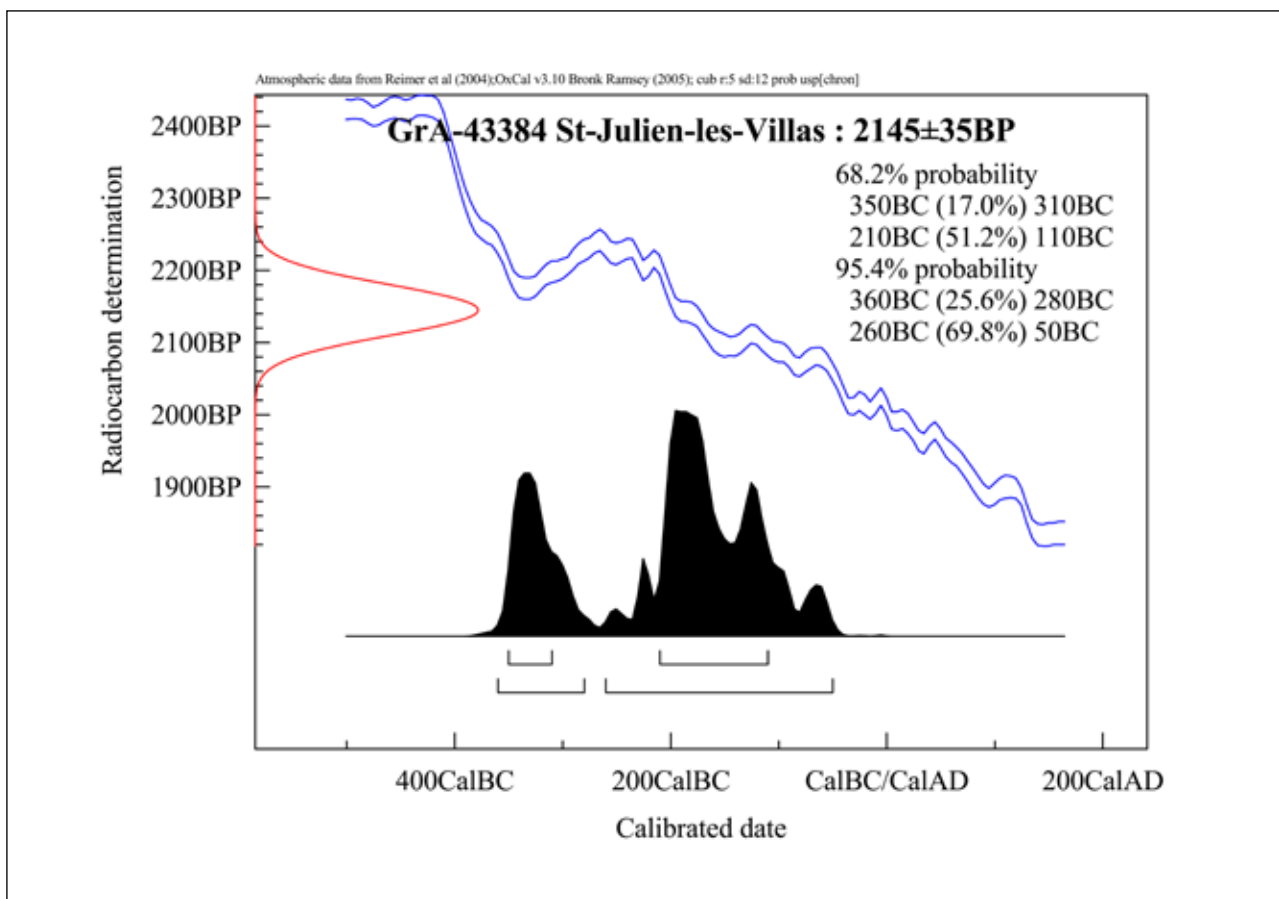


Fig. 7 : Calibration de l'analyse radiocarbone du fémur de l'individu (Centrum voor Isotopen Onderzoek de l'Université de Groningue, Pays-Bas)

Des études plus récentes montrent toutefois que l'interprétation sacrificielle est probablement trop automatique, et qu'elle reste hypothétique dans la majorité des cas (Simek, Simek, 1997). Les analyses  $^{14}\text{C}$  de certains de ces cadavres prouvent par ailleurs qu'ils ont été associés trop hâtivement à l'âge du Fer, et qu'ils datent en réalité de périodes très variées allant du Néolithique au Moyen Âge, (*Ibid*, p. 52, Ravn, 2010, p. 114). Il en ressort qu'à la période où le cadavre se dépose au fond du marais du « Pré Saint-Jean », d'autres connaissent le même sort mais pour des raisons très variées.

Ces comparaisons peuvent toutefois donner du sens au morceau de bois contre lequel les os sont appuyés. Un effet de paroi s'observe au niveau des membres inférieurs et du bassin osseux, qui correspond à la bordure sud du bois (fig. 5). Plusieurs explications peuvent être proposées. La première réside dans le sens d'écoulement de la Seine du sud vers le nord. L'envasement du lieu lors de la décomposition du corps exclut l'existence de forts courants mais il peut y en avoir de très légers, suffisants pour déplacer les os

dans la même direction. La deuxième explication s'ajoute à la première : la surface de sable et de galets sur laquelle repose le corps est en pente, elle descend du côté du morceau de bois. Mais cette proximité rappelle également les aménagements en matériaux périssables autour desquels certains cadavres des tourbières sont installés. Il s'agit de paillages ou de branchages recouvrant le corps alors que d'autres semblent maintenus sur le fond à l'aide de crochets ou de poids (Ravn, 2010, p. 110).

Le contexte non tourbeux du « Pré Saint-Jean » ne permet pas de reconstituer aussi précisément l'enveloppe du squelette et notamment d'éventuelles attaches. La position des os n'apporte pas plus d'informations à ce sujet. Il faut en effet garder à l'esprit que contrairement à un corps dont la tourbe va épouser la forme, celui-ci repose dans un environnement liquide, accessible à toutes sortes de prédateurs. Ceci peut d'ailleurs être une des raisons de l'absence de la main droite et du pied gauche.

## IV : Deux vases gallo-romains sur la berge

Durant la phase marécageuse de ce chenal, à une période postérieure à la mort de l'individu laténien, deux vases en céramique se déposent sur le fond de la berge nord, dans leur position fonctionnelle, à 2,00 m l'un de l'autre (fig. 1). Une vingtaine de centimètres d'argile organique les recouvre avant que la zone ne s'assèche définitivement. Ces deux vases correspondent à des productions gallo-romaines. Bien que fragmenté en 308 tessons lors de sa découverte, il ne manque probablement que le sommet du premier. Il correspond à une grande cruche à deux anses, qui peut également être désignée comme une amphore. Le second vase est une moitié de fond fragmenté en neuf tessons, séparé du reste du vase par des cassures anciennes. La partie manquante est absente des secteurs fouillés. Il s'agit sans conteste d'une forme haute, de type pot ou marmite.

Si la production du premier est délicate à situer dans l'époque gallo-romaine, celle du second connaît de nombreux parallèles découverts dans des contextes des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles. La fouille fine du sédiment contenu dans la grande cruche, fouille réalisée sur le terrain, n'a révélé aucun artefact.

L'intérêt de ces objets est double. Leur datation prouve tout d'abord que le contexte est toujours marécageux durant la période gallo-romaine, au moins jusqu'à la moitié du II<sup>e</sup> siècle. Ensuite, ils indiquent une fréquentation des lieux à cette période, qui n'est plus seulement exceptionnelle, comme pouvait encore le laisser penser le cadavre échoué antérieurement. Ici, quelle que soit la raison de la présence de ces récipients, elle implique une maîtrise des lieux au moins par certains membres de la population locale, et son intégration dans un terroir habité.

Trois explications peuvent être avancées à propos de la présence de ces vases. Tout d'abord une perte accidentelle est possible. La grande cruche peut servir à puiser de l'eau à des fins non comestibles, et alors se briser ou être échappée. Il peut ensuite s'agir d'un rejet volontaire d'objets désuets, jetés depuis la berge. Enfin, le dépôt d'enfants morts en bord de marécage est une

pratique funéraire régionale connue, hélas encore inédite, où les vases servent de contenants. À Marigny-le-Chatel (Aube), à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Saint-Julien-les-Villas, une fouille préventive a découvert deux groupes de récipients en terre cuite contenant chacun un individu mort en période périnatale ou avant le terme de la croissance fœtale<sup>4</sup>. Treize sépultures sont ainsi disposées en bordure d'une dépression comblée de tourbe, située à la tête d'un vallon humide. Les amphores dominent les formes utilisées, mais d'autres individus sont inhumés dans un pot, une marmite ou une cruche, tous datés de la fin du I<sup>er</sup> siècle de notre ère au III<sup>e</sup> siècle. Une seconde fouille préventive réalisée à Esclavolles-Lurey (Marne) a elle aussi mis en évidence l'association d'un point d'eau, un ruisseau cette fois, et de trois inhumations de sujets périnataux en récipient céramique<sup>5</sup>. À Saint-Julien-les-Villas, l'absence d'ossements constatée lors de la fouille de l'amphore n'exclut pas qu'il y en ait eu. En effet, l'expérience de Marigny-le-Chatel a montré qu'hor- mis dans un dépôt, les restes osseux d'immaturs des douze autres ne sont apparus qu'au cours du tamisage du sédiment, alors que rien n'était décelable à l'œil nu. Le même constat vaut pour un des deux vases d'Esclavolles-Lurey. Une telle vérification est hélas impossible sur le sédiment de l'amphore de Saint-Julien-les-Villas, laissé sur place par ignorance. Cependant, l'hypothèse ne peut être écartée. En revanche le second vase ne peut être interprété de la même manière. Son état trop fragmentaire ne lui permet pas de contenir le cadavre d'un fœtus, et encore moins de le renfermer. S'il s'agit bien d'un dépôt funéraire, il faut plutôt le considérer comme une partie seulement de l'urne, le couvercle par exemple, ou comme une offrande accompagnant le défunt, geste autant pratiqué pour les sujets adultes que pour les individus immatures (pour la vallée du Rhône et l'Auvergne : Blaizot *et alii*, 2009, p. 78).

## V : Conclusion

Le contenu de cette zone humide éveille plus d'interrogations alléchantes qu'elle n'apporte de certitudes. La raison de la mort de l'individu gallois est impossible à attribuer avec certitude à un geste volontairement signifiant (suicide, sépulture, sacrifice ou châtement) ou à un événement accidentel. De même, les deux vases gallo-romains

présents sur une rive peuvent aussi bien correspondre à des dépôts rituels ou funéraires, qu'à des rejets volontaires ou des pertes accidentelles.

Les données obtenues peuvent témoigner de manière indirecte et accidentelle de l'occupation humaine des alentours, ou de pratiques mettant cet environnement marécageux au cœur d'un univers spirituel. Quoi qu'il en soit, elles apportent la preuve que les zones marécageuses et boisées qui se développent dans d'anciens chenaux de la Seine ne sont pas ignorées des populations humaines locales, mais qu'elles sont au contraire intégrées dans leur territoire. Cette zone est fréquentée, voire occupée au moins durant le deuxième âge du Fer et la période gallo-romaine.

L'intérêt particulier de cette opération réside justement dans la nature particulière du terrain à ces périodes. Les milieux humides sans structures archéologiques sont encore trop peu traités par l'archéologie autrement que d'un point de vue géomorphologique, et donc à partir de problématiques environnementales, où un prélèvement par carottage suffit parfois à répondre aux attentes des archéologues. La fouille du « Pré Saint-Jean » montre que l'intérêt des zones humides dépasse ces aspects. Les éléments anthropiques découverts par la fouille mécanique de ces niveaux organiques s'avèrent discrets et isolés au milieu de sédiments naturels sans indices annonciateurs, si ce n'est la quantité importante de bois fossiles. L'exploration de tels contextes est donc ingrate, et peut s'avérer stérile. Mais les exemples en contexte tourbeux du nord de l'Europe ou des îles britanniques montrent toutes les informations que les marécages peuvent révéler. Les découvertes spectaculaires d'objets ou de cadavres parfaitement conservés dans la tourbe attisent l'intérêt des chercheurs de ces pays, mais la fouille présentée ici montre que des vestiges identiques existent dans des marais aux conditions de conservation moins bonnes. L'interprétation en est moins aisée, en l'absence d'indices clairs comme la corde nouée autour du cou de plusieurs d'entre eux, mais l'exemple taphonomique de Saint-Julien-les-Villas est à ce jour extrêmement isolé dans la bibliographie, et son interprétation pourrait être précisée s'il existait plus d'études dans le même domaine.

Le cas des vases antiques est à cet égard très révélateur. Les comparaisons acquises dernièrement, et qui permettent de soupçonner une fonction funéraire à ceux de Saint-Julien-les-Villas, ne doivent leur découverte qu'au hasard d'un diagnostic, ou à des préoccupations environnementales sur une tête de vallon humide en marge d'une fouille préventive. Mais les sépultures de périnataux antiques sont aménagées sur les berges, ce qui les révèle dès le décapage mécanique, alors que d'autres objets ou défunts peuvent gésir au fond des marécages.

## Notes :

1 : Raphaël Durost, *Rocade sud-est de l'agglomération troyenne, Saint-Julien-les-Villas (Aube)*, « Le Pré Saint-Saint », parcelle A149 pp [Rapport de fouilles préventives, Inrap], déposé à la DRAC de Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne, 2010.

2 : Raphaël Durost, *Buchères, Bréviandes, Saint-Julien-les-Villas, Rouilly-Saint-Loup, Saint-Parres-aux-Tertres (Aube), Troyes Rocade Sud-Est (2e phase)* [Rapport de diagnostic, Inrap], déposé à la DRAC de Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne, 2006.

3 : cette indication doit être prise avec réserve, les mesures prises avant prélèvement sur le terrain n'étant pas considérées comme pertinentes.

4 : Yohann Thomas, Kaï Fechner, *Marigny-le-Chatel (Aube), « Les Marnes », Occupation au Ha D3 / LT A, à La Tène D et au Haut-Empire, sols, habitats et nécropole* [Rapport de fouilles préventives, Inrap], déposé à la DRAC de Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne, 2008.

5 : Arnaud Remy, *Esclavolles-Lurey, Marne, « La Pièce de Bêcheret »*, Installations funéraires et domestiques de l'âge du Bronze au haut Moyen Âge à *Esclavolles-Lurey* [Rapport de fouilles préventives, Inrap], déposé à la DRAC de Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne, 2016, p. 83-88.

## BIBLIOGRAPHIE

- Frédérique BLAIZOT, Valérie BEL, Christine BONNET, Alain WITTMAN, Julien VIEUGUÉ, Yann DEBERGÉ, Patrice GEORGES, Jean-Luc GISCLON, « La pratique de l'inhumation », dans Frédérique BLAIZOT, *Pratiques et espaces funéraires de la Gaule durant l'Antiquité*, *Gallia*, t. 66, n° 1, 2009, p. 15-87.
- Denis BOUQUIN. 2019 – *Décomposition du cadavre et pratiques funéraires des populations du passé : confrontation des données médico-légales et archéologiques*, thèse de doctorat en archéologie et en sciences biomédicales et pharmaceutiques, université de Bourgogne-Franche-Comté, Université Libre de Bruxelles, 2 vol. inédit.
- Jaroslav BRUZEK, Aurore SCHMITT, Pascal MURAIL, « Identification biologique individuelle en paléanthropologie. Détermination du sexe et estimation de l'âge au décès à partir du squelette » dans Olivier DUTOUR, Jean-Jacques HUBLIN, Bernard VANDERMEERSCH, *Objets et méthodes en paléanthropologie*, *Orientations et méthodes*, 7, Comité des Travaux Historiques et scientifiques, 2005, p. 217-246.
- Jean LECLERC, « La notion de sépulture. Anthropologie et archéologie : dialogue sur les ensembles funéraires », dans *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, numéro spécial, t. 2, n° 3-4, 1990, p. 13-18.
- György PÁLFI, *Maladies dans l'Antiquité et au Moyen-Âge. Paléopathologie comparée des anciens Gallo-Romains et Hongrois*, dans *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1997, t. 9, fasc. 1-2.
- Jean-François PASTRE, Chantal LEROYER, Nicole LIMONDIN-LOZOUET, Paul ORTH, Christine CHAUSSÉ, Michel FONTUGNE, Agnès GAUTHIER, Stéphane KUNESCH, Yann LE JEUNE, Marie-Claude SAAD, « Variations paléoenvironnementales et paléohydrologiques durant les 15 derniers millénaires : les réponses morphosédimentaires des vallées du Bassin Parisien (France). », dans Jean-Paul BRAVARD, Michel MAGNY, *Les fleuves ont une histoire, paléo-environnement des rivières et des lacs français depuis 15 000 ans*, Actes de la table ronde (Motz, 21-23 juin 2001), éd. Errance, 2002, p. 29-44.
- Morten RAVN, « Burials in bogs, Bronze and early Iron age bog bodies from Denmark », dans *Acta Archaeologica*, t. 81-1, 2010, p. 106-117.
- Rudolf SIMEK, Angela SIMEK, « Bog people revisited : Iron age bogs corpses and their relevance for the history of Germanic religion », dans Claude LECOUTEUX, Olivier GOUCHET, *Hugur*, 1997, p. 51-85.
- Tacite, *La Germanie*, éd. Patrick VOISIN, 2009.
- Mildred TROTTER, Goldine C. GLESER, « Corrigenda to estimation of stature from limb bones of american whites and negroes », dans *American journal of physical anthropology*, t. 47, 1977, p. 355-356.
- Douglas H. UBELAKER, « The estimation of age at death from immature human bone » dans Mehmet Yasar ISCAN, *Age makers in the human skeleton*, 1989, p. 55-70.
- Wijnand A. B. VAN DER SANDEN, « Bog bodies : underwater burials, sacrifices, and executions », dans Francesco MENOTTI, Aidan O'SULLIVAN, *The Oxford Handbook of Wetland Archaeology*, 2012, p. 401-416.